

## Section de Courbevoie

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2009

#### SOMMAIRE

Communications au conseil des décisions du Maire et contrats signés. ....	2
1- Elections de délégués du conseil au sein de différents organismes .....	3
2- Indemnités de fonction des élus locaux.....	4
3- Autorisation donné au Ministère de la Justice pour le dépôt d'une déclaration préalable et d'une demande d'autorisation d'aménager un ERP pour la restructuration du Tribunal d'Instance de Courbevoie situé au 25 rue du Président Krüger.....	4
4- Dénomination d'équipements et d'espaces publics .....	4
5- Avis sur les statuts du S.I.C.U.D.E.F .....	5
6- Projet d'aménagement des berges de Seine ; enquête publique ; avis du Conseil Municipal ...	6
7- Désaffichage et enlèvement des graffitis sur les bâtiments communaux et bâtiments privés ; autorisation de signature du marché .....	8
8- Modification des statuts de VAL Courbevoie ; désignation de deux élus municipaux au Conseil d'Administration .....	9
9- Avenant n°3 de transfert au lot n°2 de réservation de places de crèche dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance.....	9
10- Orientations budgétaires 2009 .....	9
11-Autorisations spéciales de dépenses en section d'investissement avant adoption du budget primitif 2009.....	27
12- Acomptes sur subvention de fonctionnement 2009 ; conventions de partenariat.....	27
13- Mise à disposition de stations fixes d'enregistrement des données personnelles pour les nouveaux titres d'identité et de voyage.....	27
14- SIGEIF ; adhésion de la Ville de Jouy-en-Josas .....	27
15- Indemnités forfaitaires complémentaires pour élections prud'homales .....	27

16- Désignation de délégués : Club des Genêts d'Or ; Club des Saisons ; Club Joie de Vivre ; Club Art de Vivre ; Club Schweitzer .....	28
17- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la livraison de repas en liaison froide ; autorisation de signature de la convention.....	28
Questions orales.....	28
➤ <i>Mise en œuvre des surloyers au sein de l'Office Public de l'Habitat de Courbevoie (Groupe Mouvement Démocrate de Courbevoie) .....</i>	28
➤ <i>Moyens des groupes politiques du Conseil municipal (Groupe Mouvement Démocrate de Courbevoie).....</i>	29
➤ <i>La sécurité concernant le pôle Léonard de Vinci (groupe Une autre ambition pour Courbevoie) .....</i>	30
➤ <i>Projet Hermitage dans le quartier des Damiers (groupe Une autre ambition pour Courbevoie) .....</i>	30
➤ <i>Relogement de deux familles habitant 41 rue des Fauvelles (groupe Une autre ambition pour Courbevoie) .....</i>	30
➤ <i>Contrat local de prévention de la délinquance (groupe Une autre ambition pour Courbevoie) .....</i>	31

## Ouverture de séance 20h

### Communications au conseil des décisions du Maire et contrats signés.

➤ **Contrat avec la société Entrecor pour la réalisation du Courbevoie Magazine.**  
**Martine Volard** : « Nous nous étions déjà l'an passé inquiétés du coût de cette prestation et nous vous avons demandé une analyse comparative avec le recrutement direct d'un journaliste, qui aurait ne plus l'avantage de mieux connaître la Ville. Vous avez par ailleurs, je crois, renforcer le service communication avec un nouveau responsable des éditions. Qu'en est-il de cette réflexion et analyse que vous nous aviez promises ? » **Le Maire** répond qu'un prestataire externe donne plus de facilité et de liberté qu'avec un service interne. On peut en changer si on n'est pas satisfait. **Martine Volard** demande si cela signifie qu'Entrecor a plusieurs journalistes qui interviennent. C'est le cas. Elle remarque que cela signifie qu'on peut avoir alors des gens qui ne connaissent pas bien la ville. **Le Maire** rétorque que parfois il vaut mieux un œil neuf.

➤ Questions de **Martine Volard** sur la convention d'occupation précaire d'un logement d'1 pièce au 5/9 rue du Cayla, pour 3 mois, du 7/10/2008 au 6/1/2009, signée avec une ex-locataire de l'OPH. **Mme Deshayes** répond qu'il s'agit d'empêcher que cette personne,

menacée d'expulsion ne se retrouve à la rue. Elle est provisoirement hébergée dans ce logement, en accord avec les services de police et de l'association qui la suit.

➤ **Décision modifiant le tarif des locations de parkings dont la Ville est propriétaire dans l'immeuble « Le Colombier », à l'angle du 18/20 rue de Colombes et 1/3 rue Lambrechts.**

**Martine Volard** demande combien la Ville détient de places, si la location est ouverte à tous les courbevoisiens et quelle est la procédure pour en bénéficier. **Le Maire** répond que la Ville détient 88 emplacements de voiture et 4 pour les motos. Il affirme que la location est ouverte à tous, qu'il suffit d'appeler la mairie mais sa réponse apparaît très évasive et montre surtout qu'aucune procédure transparente n'existe.

➤ **Contrat avec la Cabinet Adlen Avocats (Paris 9) pour valider le projet de PLU et la procédure.**

**Martine Volard** : « Pourquoi cette mission de validation de la procédure à la fin de la procédure ? Cherche-t-on encore à faire traîner ce dossier et gagner du temps ? ». **Le Maire** répond qu'il était nécessaire de faire valider juridiquement le projet de PLU afin d'éviter des contentieux. Cette consultation explique le retard dans l'approbation de ce projet, qui devait être soumis au conseil municipal début 2009 car le Cabinet a jugé nécessaire d'explicitier le projet sur certains points. Les changements seront à nouveau soumis au cabinet juridique. Le PLU serait alors soumis au conseil en juin, au plus tard juillet 2009. L'enquête publique aurait alors lieu en décembre 2009/janvier 2010, pour une décision finale en avril 2010.

➤ **Installation de lecteurs cartes dans le parking Charras**

**Martine Volard** : « Nous constatons avec satisfaction que vous avez pris en compte cette demande qui tombait sous le bon sens. Il est bien dommage –et vraisemblablement plus coûteux pour la Ville – de ne pas l'avoir fait dès le départ ; preuve là-encore des déficiences réelles dans la conception des projets. Nous regrettons aussi que vous n'ayez pas jugé bon, lorsque nous vous avons interrogé à ce sujet, lors du conseil dernier dire la vérité : vous ne l'aviez pas prévu plutôt que nous inventer des salades sur le prétendu déplacement du matériel initialement prévu dans un autre parking. L'incident est mineur mais nous le notons car il est révélateur de vos pratiques : le mensonge et la dissimulation, qui ne permettent pas de développer la confiance et une démocratie apaisée dans notre Ville. »

**Mr Accart** répond que tout suit son cours, que ce n'était pas un oubli.

Le conseil commence ensuite l'ordre du jour.

## **1- Elections de délégués du conseil au sein de différents organismes**

**Le Maire**: Démission de Mme Marnas, qu'il faut remplacer. **Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** salue la collègue partie et souhaite la bienvenue à sa remplaçante.

Conseil élémentaire de l'école Alfred de Musset ; lycée Paul Lapie ; syndicat funéraire de la région parisienne. Commission d'appel d'offre : remplacement fixé par la loi.

Commission Vie économique : **Martine Volard** candidate pour le groupe « Mouvement Démocrate Courbevoie »

**Vote pour.**

## **2- Indemnités de fonction des élus locaux**

**Le Maire:** attribution d'une indemnité de fonction de 401,29 euros bruts à Mme Jacob-Chaillet, conseillère municipale déléguée à la restauration collective et à Mme Radenac, conseillère municipale déléguée aux travaux d'entretien et de maintenance dans les bâtiments communaux scolaires.

RAS. **Vote pour.**

## **3- Autorisation donné au Ministère de la Justice pour le dépôt d'une déclaration préalable et d'une demande d'autorisation d'aménager un ERP pour la restructuration du Tribunal d'Instance de Courbevoie situé au 25 rue du Président Krüger**

**Le Maire:** Le Tribunal d'Instance de Courbevoie doit accueillir ceux de Neuilly et Levallois, dans le cadre de la restructuration de la carte judiciaire. Il faut donc faire quelques travaux pour mettre en conformité le bâtiment.

**Patrick Bolli :** « Nous souhaitons que la commission d'accessibilité soit saisie de ce dossier rapidement afin qu'elle émette un avis concernant la partie accessibilité avant que nous ayons à nous prononcer. D'autre part, quand cette commission va-t-elle se réunir ? »

**Mme Leventic** répond qu'on a pris un peu de retard mais que la commission va se réunir mi mars.

**Vote pour.**

## **4- Dénomination d'équipements et d'espaces publics**

**Le Maire:** Proposition pour appeler la nouvelle crèche de la ZAC Jules Ferry « Les Globes Trotters », ainsi que différents lieux dans le Faubourg de l'Arche.

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** regrette que ces nominations aient échappé aux conseils de quartier et qu'il n'y ait qu'une femme (Camille Claudel) parmi ces propositions..

**Patrick Bolli** : « Il est dommage de ne pas avoir proposé ces noms pour avis aux conseils de quartier qui se sont réunis récemment. Cela nous semble complètement dans leurs attributions d'émettre de tels avis, voire de faire des propositions. »

**Le Maire**: je retiens pour les prochains.

**Vote pour.**

## **5- Avis sur les statuts du S.I.C.U.D.E.F**

**Le Maire** explique que le syndicat mixte de chauffage urbain a changé ses statuts parce que, en tant que président, il souhaite que les deux autres communes membres –Puteaux et Nanterre - soit également représentées. Il y aura donc deux vice-présidents au lieu d'un, dans un souci aussi de transparence au sein du syndicat.

**Patrick Bolli** : Nous ne comprenons pas la disposition de l'article 9, dans son deuxième alinéa, où il est écrit, je cite : " Il se compose des redevances versées par les deux délégataires de service public, telles qu'énoncées dans les contrats de concession." Cet alinéa nous pose problème et nous semble même illégal. En effet, cet article préjuge de l'organisation du SICUDEF et de la délégation du service public. Or, le syndicat peut parfaitement changer de méthode de gestion et reprendre en régie ce service, ou le déléguer à plus ou moins que 2 délégataires. Cette disposition, qui définit ainsi les recettes du syndicat, semble lui enlever cette marge de manœuvre, ce que nous ne pouvons accepter. Par conséquent, Monsieur le maire, nous demandons au président du SICUDEF, que vous êtes également, de réviser ces statuts, que nous ne pouvons adopter en l'état.

Par ailleurs, vous justifiez ces nouveaux statuts par la nécessité d'ajouter un poste de vice-président, mais nous constatons qu'à cette occasion, le périmètre du syndicat a été élargi : pourquoi ? Quelle conséquence sur les contrats de concession en cours ? Leur périmètre est-il également automatiquement étendu, ce qui pourrait remettre en cause la validité de ces contrats en raison de l'atteinte aux droits de la concurrence ?

**Le Maire** demande à Patrick Bolli de lui envoyer ce qu'il vient de dire. Il en parlera au sein du CA avec ses collègues.

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** demande quel coût aura l'ajout d'un vice-président. Le Maire répond entre 300 et 400 euros par mois. **Mme Paris** ajoute qu'elle souhaite que le syndicat cesse de voir les choses de façon obsolète et réfléchisse sur le durable. Avant de chauffer plus, il faut mener une réflexion approfondie sur les économies d'énergie etc.

**Le Maire** répond qu'il pense que ceci est déjà rentré dans les mœurs des villes. Tout dépend aussi si le plan de renouveau de la Défense va se poursuivre ou non.

**Mr Klein** : On augmente le périmètre de chauffage pour incorporer la Défense B sur Nanterre. La copie est à revoir au sein du syndicat.

**Mr Lasserre** : on nous demande de voter ces statuts. En plus de ce second VP, est-ce qu'on nous demande de finalement voter de substantiels changements ?

**Maire**: nous travaillons encore dessus, je ne vais pas vous expliquer des choses qui ne sont pas finalisées concernant le périmètre. On est ici pour voter les statuts, vous votez contre, cela ne va pas nous empêcher de travailler. Le périmètre n'est pas à l'ordre du jour.

**Martine Volard** : mais c'est modifié dans les statuts au contraire !

**Maire**: je ne pense pas que cela y soit.

**Martine Volard** : lecture des anciens statuts. Comparaison avec les statuts proposés. « Est de la Défense » changé en « Défense ». Le vote porte effectivement sur la modification du périmètre, alors que vous nous dites y travailler encore !

**Mr Lasserre** : alors pourquoi voter si le périmètre n'est pas encore fixé ?

**Maire**: ce qui m'importe c'est le nouveau VP.

**Mr Klein** : vous nous demandez de voter l'entrée de Nanterre dans le périmètre sans qu'il soit fixé.

**Martine Volard** : cela risque aussi de poser des problèmes sur la délégation du prestataire. Ce qui repose la question de la légalité (par rapport aux appels d'offre)

**Vote : abstention**, en raison de ces incertitudes

## **6- Projet d'aménagement des berges de Seine ; enquête publique ; avis du Conseil Municipal**

**Mr Accart** présente le projet et demande de donner un avis favorable.

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** : c'est un beau projet qui va embellir la ville, mais nous en aurions voulu plus. Mr Devedjian annonce 39 km de reconquête mais pour notre commune c'est très discontinu. Toute la berge de la ville n'est pas couverte. Nous constatons aussi que rien n'est fait pour atténuer les effets de l'axe routier : 70 000 véhicules par jour vont continuer à polluer le long de cette promenade ; seul quelque chose contre le bruit sera fait. D'autant que les habitants vont devoir traverser pour accéder à la promenade. Or la passerelle prévue n'est pas accessible à tous ! un comble en 2009. En résumé, nos trois souhaits sont : la continuité, l'accessibilité et la circulation.

Concernant les arbres, on va en détruire un certain nombre pour en mettre d'autres mais qui vont prendre du temps à grandir. Il faudrait que le choix des autres plantes soit en fonction de l'environnement ; or le projet ne parle que de vocation paysagère, sans impact écologique. Pourquoi s'arrêter là ? Au niveau de l'éclairage, il n'est mentionné que succinctement dans le projet. Un éclairage mal pensé sera coûteux et risque de gêner la faune, en particulier les poissons du fait des reflets. Donc nous votons bien sûr le projet mais soyons attentifs.

**Patrick Bolli** : Ce projet va dans le bon sens et correspond aux attentes. On pourra toutefois noter qu'il aurait été mieux d'attendre les résultats de l'enquête publique pour se prononcer. Par ailleurs ce projet est faiblement développé entre le pont de Courbevoie et le parc de Bécon et il est vraiment dommage qu'il ne soit pas relié au parc de Bécon. Nous aurions eu ainsi une réelle balade verte au sein de la Ville. Ce projet trop court sera moins attractif pour les courbevoisiens. Il pourrait également être envisagé, afin de donner une vie réelle à cet espace, de concevoir un aménagement pouvant accueillir des restaurants flottant comme cela s'est fait dans certaines autres communes. Ne passons pas à côté de l'opportunité qui nous est offerte aujourd'hui d'ouvrir réellement les berges, nos berges, aux courbevoisiens. Cet espace aménagé doit être accessible à l'ensemble de nos concitoyens de tous âges. Or, l'accessibilité du site et des Berges, accentuée par le fait qu'il n'est pas relié au Parc de Bécon, nous semble faible. Profitons de cet aménagement pour créer de vraies pistes cyclables protégées le long du quai comme cela a été fait notamment à Suresnes. Profitons également de cet aménagement pour créer de vrai parcours pédestres au sein de notre ville qui permettrait de relier la Ville et ses différents quartiers à ces Berges. Nous attendons des réponses et des avancées sur ce dossier, néanmoins, nous voterons pour car comme je l'ai dit au début de mon intervention, ce projet va dans le bon sens.

**Mr Accart** : ce projet a débuté en 2002 et n'aboutit que parce qu'il y a eu des compromis. Vu le contexte économique, heureusement d'ailleurs qu'on s'est limité. Concernant l'accessibilité, le principal flux se fera de plain-pied et non pas avec la passerelle. Pour les végétaux, certains sont interdits à cause de la zone inondable, on est limité dans le choix. Pour l'éclairage, il faut osciller entre un éclairage suffisant et pas trop dispensieux. Pour le lien avec le parc de Bécon, cela se fera sans doute plus tard. La ville a acheté une construction qui va être démolie. Nous prenons date. Cela peut intervenir dans une seconde phase : on a déjà 15 millions d'euros de projet (2,7 millions pour la ville). »

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** insiste sur deux points : la discontinuité entre Asnières et Courbevoie ; la discontinuité dans le périmètre de la Défense. On peut faire des compromis et réfléchir sur plusieurs décennies, mais on voit dans le plan de renouveau de la Défense qu'il va y avoir une prise en charge des berges par des opérateurs privés (allusion au projet Hermitage).

**Le Maire** : nous avons pris notre part en fonction du budget qui nous est alloué. Ca va continuer, c'est évident. Nos berges sont moins faciles à aménager qu'à Suresnes et Puteaux par exemple (cf parc du Tassin). Il n'y a pas de solution facile. Mettre des bateaux, des restaurants flottants, c'est très bien mais il ne faut pas de gêne pour les riverains ; il faut aussi des places de parkings alors..on voit ce que cela donne à Quai Ouest.

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** rappelle que l'école maternelle Alphonse Daudet donne sur les quais, près d'une station essence, dans des préfabriqués. Rien n'est fait pour les protéger de la pollution et du bruit. A quand le déménagement ?

**Le Maire**: il n'y a pas que vous qui pensiez aux enfants. Eclat entre lui et le groupe, du coup ne répond pas.

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** : vous ne répondez pas non plus concernant la Défense.

**Le Maire** : tant que je n'ai rien de précis à dire, je ne le dis pas. (S'énerve beaucoup, le groupe Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie aussi)

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** : le PLU doit couvrir la totalité de la commune, donc il faut bien en tenir compte.

**Vote pour.**

## **7- Désaffichage et enlèvement des graffitis sur les bâtiments communaux et bâtiments privés ; autorisation de signature du marché**

**Mr Accart** présente la délibération.

**Patrick Bolli** : Nous souhaiterions avoir le bilan de cette activité et connaître en particulier le nombre de graffitis et d'affiches sauvage enlevés par an sur les bâtiments communaux d'une part et sur les bâtiments privés d'autre part. Le cahier des charges joint à ce dossier est très léger et ne fait aucunement mention de l'activité envisagée. Comment est donc faite l'évaluation du marché et de son coût ? Par ailleurs, la ville se fait-elle rembourser les travaux effectués sur des bâtiments privés ? L'article 99-2 du règlement sanitaire des Hauts de seine précise en son 5ème alinéa, je cite : " Les façades des immeubles et les clôtures des terrains riverains doivent être tenues propres. Les graffitis sont interdits. L'affichage, lorsqu'il n'est pas interdit, doit être exécuté et maintenu dans des conditions satisfaisantes de propreté." Il n'est précisé nulle part que le nettoyage doit être effectué par la ville, ou son délégataire. Ne serait-il pas possible de mettre en demeure, en se référant à l'article 99-2 alinéa 5 du règlement sanitaire départemental, les propriétaires privés afin que la propreté de la ville soit préservée. Par ailleurs, ne faisant pas partie de la commission d'appel d'offre et n'ayant, de ce fait pas pu donner notre avis sur les différentes offres reçues, nous nous abstenons sur ce dossier.

**Mr Accart** : l'année dernière ça a coûté 200 000 euros. Il faut intervenir rapidement.

**Le Maire**: question soulevée à laquelle on peut réfléchir concernant les graffitis sur des propriétés privées. Il faut voir les possibilités juridiques de recouvrement. C'est noté et je souhaite que le service juridique se penche dessus. Concernant l'affichage sauvage sous le pont, la police fait le relevé et on écrit au parti politique qui a fait l'affichage, mais d'autres affiches sont souvent recollées ensuite. Une des solutions serait de mettre du grillage car c'est plus difficile alors d'afficher.

**Vote : abstention** car notre groupe n'est pas représenté au sein de la commission d'offre.

## **8- Modification des statuts de VAL Courbevoie ; désignation de deux élus municipaux au Conseil d'Administration**

**Mme Limoge** présente la délibération. Il s'agit notamment de permettre à deux élus de l'opposition d'être représentés au VAL

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** : ce qui va dans le sens d'une plus grande démocratie est bon et nous renouvelons notre demande pour la caisse des écoles dont les statuts sont assez obscurs aussi.

**Martine Volard** : nous vous redisons notre pleine satisfaction de la réponse positive apportée à notre demande de participer à cet établissement, qui se voit confier tout un pan de notre politique envers la jeunesse. La participation des élus minoritaires à cet établissement est un point positif dans le fonctionnement démocratique de notre Ville. Je suis candidate.

**Vote : Pour.**

Désignation ensuite des représentants à main levée.

**Martine Volard siègera pour le groupe du MoDem.**

## **9- Avenant n°3 de transfert au lot n°2 de réservation de places de crèche dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance**

**Mme Leventic** présente la délibération. Il s'agit d'approuver un avenant.

**Martine Volard** : Tout cela est bien étonnant –surtout qu'à notre connaissance, la géographie n'a elle, pas changée : Courbevoie est toujours au Nord de la région Ile de France. Derrière cela, vraisemblablement, des motivations fiscales ou d'organisation d'une forme d'opacité des comptes. Rappelons que la société Tout Petit Monde doit fournir ses comptes sociaux aux collectivités pour lesquelles elle est délégataire de services publics (ce qui n'est pas le cas ici à Courbevoie) et que l'organisation de filiales permet de n'en présenter que certaines parties. La filialisation d'une entreprise aussi récente et encore bien petite, qui plus est mono-activité, n'a pas d'autre sens véritable.

**Vote : pour**

## **10- Orientations budgétaires 2009**

**Mr Gimonet** : rappelle que le débat n'a pas de caractère décisionnel. Trois axes principaux vont être présentés : le cadre national, les actions prioritaires 2009, maintien et entretien de la bonne gestion.

- **Données législatives et financières qui encadrent le budget** : contexte économique mauvais, avec un fort ralentissement de la croissance en 2009. Dans ce cadre le gouvernement a mis en œuvre 26 milliards d'euros de plan de relance dont environ 2 milliards pour les collectivités. Nous allons recevoir par anticipation le fonds de compensation de la TVA, à condition que la commune augmente ses dépenses dans les limites d'une moyenne. Volet d'assouplissement aussi des commandes publiques. Soutien aux entreprises privées avec certaines exonérations etc. Autre volet : la Taxe professionnelle qui sera supprimée de façon substantielle en 2010. La ville va aussi subir un certain nombre de dépenses forcées : le fond régional de solidarité d'IDF devrait repartir à la hausse (4,6 millions d'euros prélèvement du SCRIF pour 2009) ; la participation de la ville à l'établissement public de gestion de la Défense (coût de restauration des équipements va cependant être pris en charge par l'EPAD avec une garantie trentenaire). Déficit prévu de l'EPAD pour 2009 représente 3 millions d'euros pour Courbevoie.
  
- **Actions prioritaires** : **1<sup>er</sup> développer les aménagements de proximité**, notamment dans la petite enfance (création de la crèche Globe Trotters) ; relais assistance maternelle dans le quartier du Faubourg de l'Arche ; centralisation de l'inscription en mairie et création d'une coordinatrice des crèches. **2<sup>eme</sup> priorité : Donner les moyens aux enfants d'apprendre à lire et à écrire**. Exemples : nouveau poste de bibliothécaire, augmentation des crédits, moyens supplémentaires pour le Grand Prix jeunes lecteurs...Passage au quotient aussi pour les études dirigées...encadrement des activités périscolaire centralisées dans le VAL avec notamment l'alignement des horaires...restauration scolaire avec nouveau cahier des charges et accueil des enfants handicapés dans les écoles primaires. **3<sup>eme</sup> : maintenir la diversité et la qualité des équipements sportifs** : ouverture du gymnase Claudel dans le Fg de l'Arche, soutien particulier aux associations agissant à Courbevoie, accessibilité. **4<sup>eme</sup> : culture** avec renforcement du stock, Pass culture, moyens techniques pour la fête de la musique ; étude de reconditionnement des locaux du cinéma Abel Gance. **5<sup>eme</sup> : simplifier la vie des Courbevoisiens**. La ville se doit d'offrir le meilleur de ce qu'elle propose en faisant de la municipalité un modèle. Développement de la carte Qualité de Ville, la délivrance des passeports dans les mairies sera possible grâce à une mise aux normes. **6<sup>eme</sup> : améliorer la qualité de la vie** (cf. Agenda 21). L'atelier du paysage urbain étudie le réaménagement de la circulation dans la ville : insertion du tramway T2 a été modifié selon les souhaits de la ville. La collecte des déchets sera réaménagé aussi pour collecter plus sans que cela coûte plus cher. Améliorations paysagères dans des crèches, cimetières. Parc des Bruyères va être fermé. Récupération d'eau. Défibrillateurs dans les lieux publics. Semaine du développement durable sera organisée. Plus de possibilité d'affichage public aussi pour améliorer la démocratie. **7<sup>eme</sup> : actions en faveur de l'emploi** aussi (Forum Emploi, réseau partenarial, embauche d'un responsable du commerce) avec aussi création d'un nouveau service de prospective. **8<sup>eme</sup> : solidarité avec les personnes vulnérables ou fragiles** (étude relative aux besoins sociaux). La ville va aussi signer une convention pour faciliter la

rénovation des immeubles. Forum en sept 2009 pour les aînés, dont la gestion sera intégrée dans le budget de la ville.

- **Souci de poursuivre la bonne gestion de la ville qui bénéficie des finances saines.** Grâce à sa gestion, la ville a conservé des marges de manœuvre tout en garantissant un faible taux d'imposition et un niveau d'endettement modéré. La ville entend préserver cette situation. Les charges de fonctionnement évoluent cependant plus vite que nos recettes. On a donc un effet ciseau. La ville doit garder un niveau d'épargne : maîtrise des dépenses, endettement restreint, maintien des ressources. La ville cherche à optimiser ses coûts systématiquement. La dette est d'environ 46 millions d'euros ce qui est plus faible que la moyenne des villes équivalentes. Recours à des emprunts bas et à long terme essentiellement. La ville est peu touchée par la crise financière comme nous l'avons vu en décembre. Le taux d'intérêt moyen était de 2,29% en 2007. Pour maintenir les recettes il y a deux possibilités : les droits de mutation et les impôts locaux. Les premiers sont en baisse en 2008 et nous savons que cela va s'aggraver : nous prévoyons 20% de baisse. **Pour avoir de nouvelles ressources, on va donc réviser le financement de la collecte des ordures ménagères : le taux actuel est le plus bas du département (1,49%) qui va être porté à 2,03% soit environ 22 euros par foyer par an.** Le 2eme axe est l'augmentation des impôts locaux de 9% (TA et TF) et corrélativement la Taxe professionnelle. Ce relèvement garde la ville parmi les plus bas taux et conserve l'attractivité de la ville par rapport à ses voisins. Nous avons étudié l'impact sur les foyers avec de nombreuses simulations : exemple, couple locataire avec deux enfants 31 euros par an : couple propriétaire variation de 50 euros par an. Il s'agit aussi de faire face à la future suppression de la TP et à pouvoir financer les projets qui sont attendus par les habitants.

Il ne s'agit ici que l'esquisse du budget primitif de 2009 que nous avons souhaité présenter en toute transparence.

**Martine Volard :** Bien évidemment, la tentation est grande en cette période de crise économique généralisée –et vous y avez succombé bien facilement – de s'appuyer sur, ou plutôt se cacher derrière le contexte national, pour mener ce débat d'orientation budgétaire et surtout justifier ce qui en fait le cœur - allons droit au but – l'augmentation très forte des impôts locaux. Je ne reviendrai pas sur le Plan de relance dont vous faites une promotion éhontée dans votre note, nous ne sommes pas ici pour faire la promotion de la politique du gouvernement et je n'aurai pas l'indécence d'en dire ici ce que j'en pense. Par respect pour les Courbevoisiens, qui vont être durement touchés par le budget que vous nous préparez, je me focaliserai sur Courbevoie.

➤ Juste quelques remarques préalables toutefois sur les mesures de ce plan qui nous affectent plus particulièrement :

- En premier lieu, **le remboursement anticipé de la TVA** dont vous vous réjouissez. Rappelons quand même que cette mesure cache en réalité une bien mauvaise manière

faite aux collectivités, à savoir l'intégration du FCTVA dans l'enveloppe normée des dotations de l'Etat. Or, et vous le dites vous-même, le FCTVA est avant tout un remboursement de TVA et non une dotation. L'intégrer dans les dotations, dont la progression est limitée, **c'est en fait réduire les capacités de financement et donc d'investissement des collectivités.**

- Deuxièmement, **ce plan assouplit les règles de la commande publique et en particulier augmente très fortement les seuils pour les appels d'offres en matière de travaux.** Peut-être cela améliorera effectivement les délais de commande et donc la réalisation de projets, mais je ne suis pas certaine que cela améliorera réellement l'accès des PME à la commande publique : **entre 206 000 euros et 5,15 millions d'euros, il y a une marche bien large que nous n'étions pas obligés de franchir si vite, et les PME ne sont plus forcément concernées par de tels marchés.** En revanche, le risque existe de remise en cause d'avancées réelles de ces dernières années, à savoir une meilleure publicité et transparence des marchés, qui a ouvert à de nombreuses PME des marchés « cachés ». Nous vous demandons donc monsieur le Maire de maintenir à Courbevoie des règles de mise en concurrence et de publicité, et surtout de transparence des choix, en associant et informant notre assemblée et en maintenant le rôle de la commission d'appel d'offres comme actuellement.
- Enfin, vous mettez en avant **l'accélération des investissements publics** mais vous ne dites rien de Courbevoie : la Ville sera-t-elle bénéficiaire de ces investissements ? Nous notons surtout la contradiction entre cet investissement que vous appelez de vos vœux...et sa faiblesse dans notre Ville, car c'est bien de cela dont il s'agit pour nous dans ce débat d'orientation budgétaire.

➤ En effet, nous l'avions dit dès le vote du budget l'an passé –et vous nous aviez répondu avec un silence lourd – l'avenir pour notre ville était inquiétant, et la crise dont nous n'étions qu'aux prémices n'avait rien à y voir. **Dès l'an passé, nous avons évoqué ici même l'effet ciseau que vous notez aujourd'hui, en raisons de dépenses de fonctionnement importantes, évoluant plus vite que nos recettes.**

Dans une tribune libre d'octobre dernier, nous alertions sur les difficultés à venir, les investissements nécessaires dont ne savions pas comment ils seraient financés, et les risques d'augmentation d'impôts. M. Gimonet, ici-même, vous nous aviez reproché d'alarmer inutilement, d'effrayer pour rien la population. Je pense au contraire que nous ne l'avons pas crié assez, en particulier pendant la campagne municipale qui fut un beau mensonge de votre part. Nous savions déjà pour notre part que votre programme était vide, mais il était surtout vide de la vérité.

Effectivement, vous ne vouliez pas dire et vous ne vouliez pas que l'on dise tout haut ce que vous saviez déjà tout bas, parce que nous en donnions les vrais raisons : **des dépenses importantes mais inefficaces et une gestion « au fil de l'eau », sans prospective.** Vous préféreriez attendre, après les élections et l'annoncer aujourd'hui, avec l'argumentation qui vous convient : des mesures que vous nous annoncez comme nouvelles et bien évidemment les contraintes extérieures, auxquelles la Ville serait soumise.

**Le Maire** l'interrompt : vous avez un problème personnel, vous n'êtes jamais contente

**Martine Volard** : c'est-à dire ?

**Maire**: Tout est toujours négatif avec vous, vous croyez toujours qu'on vous cache quelque chose.

**Martine Volard** : je vais venir au positif ne vous inquiétez pas.

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** intervient aussi pour demander au Maire d'arrêter de faire des remarques personnelles. S'ensuit un échange assez vif, le Maire disant qu'il fera ce qu'il veut.

**Martine Volard** reprend son intervention en rappelant qu'elle fait dans cette assemblée de la politique : **Vous pouvez ainsi vous dégager de vos responsabilités envers la population.** Nous sommes aujourd'hui bel et bien dans l'impasse, mais c'est vous qui en êtes responsables, et vous n'avez plus qu'une réponse à apporter : **une hausse très forte des impôts locaux (9% pour la taxe d'habitation et 36% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), soit avec les bases d'imposition 2008, environ 10 millions d'euros de recettes supplémentaires (rappel : 137 millions en 2008).**

➤ Donc aujourd'hui, nous sommes dans cette impasse, et les questions à se poser pour ce débat d'orientation budgétaire sont les suivantes :

- Il ne s'agit pas seulement d'une augmentation des impôts locaux mais d'une **très forte** augmentation (et le fait que d'autres villes soient dans la même situation, ni même que nous ne soyons pas encore dans la moyenne départementale, ne me console pas : l'impôt local étant le plus injuste et celui qui touche le plus durement les populations les plus fragiles, je préfère que Courbevoie reste dans le palmarès des taux les plus faibles). **Une forte hausse, 10 millions d'euros de recettes supplémentaires : pour quoi faire ?** Est-ce justifié ? Est-ce que cela va améliorer la vie de nos concitoyens ?
- Face à la crise majeure que nous connaissons cette année, **cette augmentation était-elle nécessaire cette année ?** Dans une telle proportion ?
- **L'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** est-elle la réponse adaptée à l'augmentation continue des déchets et de leur coût ?

## **1/ Une forte augmentation de l'imposition : pour quoi faire ?**

### **A/ Des mesures positives que nous approuvons...**

#### **▪ Des investissements dont nous partageons le bien-fondé :**

- **le réaménagement des axes de circulation** et de certains quartiers ;
- **les défibrillateurs** dans les lieux publics ;

- **l'aménagement de structures de jeux** dans les écoles et le terrain pour les adolescents ;
- **la Maison du Val et Les Bartavelles.** Concernant ce dernier, l'urgence nous semble forte. Nous avons appris que la Ville était confrontée à de graves difficultés dans la gestion de ce chalet, tant en raison de l'inadaptation des locaux que du management de personnel, avec le départ du cuisinier, alors que des enfants y séjournaient. L'inspecteur de l'académie s'est même dépêché sur place récemment, pour rencontrer personnels et enseignants, preuve de la gravité de la situation. Pouvez-vous nous assurer que ces travaux permettront d'assurer la pérennité de ce site qui nous semble un point fort de la Ville, apprécié de tous les parents et surtout des enfants y ayant séjourné ?
- **Des mesures nouvelles intéressantes :**
  - **Le Pass culture :** oui mais attention à l'encadrer suffisamment pour en faire un véritable outil de découverte culturelle et non pas un financement des films commerciaux à Abel Gance.
  - **L'extension de la carte Qualité de Vie :** oui, très bien, mais quid de son extension au stationnement payant, qui faciliterait réellement la vie des Courbevoisiens ? Qu'en est-il également de la Charte des services dont nous n'entendons plus parler ?
  - **Les actions pour la valorisation des déchets** et la meilleure gestion des ressources hydriques, même si cela reste très flou
  - **Les mesures pour améliorer la participation des citoyens, dans le cadre de l'agenda 21.** Nous aimerions que ces mesures touchent également l'amélioration de la communication autour du travail des conseils de quartier. Mais également tout nouveau projet d'équipement pour qu'il soit pensé et conçu avec les utilisateurs et les riverains, ce qui est rarement le cas dans notre Ville, provoquant le mécontentement (exemple de l'extension Logis/Anatole France), voire des coûts supplémentaires (exemple du gymnase Chaban Delmas où il a fallu refaire après coup l'électricité car celle-ci n'avait pas été prévue aux normes pour les compétitions de basket).
  - **L'étude pour l'analyse des besoins sociaux et celles en faveur des aînés ;** ainsi que l'intégration de ce budget dans celui de la Ville, ce qui lui donnera une meilleure visibilité. Même si cela ne ressort pas entièrement de la compétence de la Ville, il nous faudra toutefois nous attaquer sérieusement au problème de la dépendance et de la mise en cohérence des mesures d'assistance aux familles, qui doivent encore trop souvent se débrouiller de bric et de broc.
  - Oui également au **développement des actions envers l'emploi**, surtout en cette période d'accélération du chômage.

▪ **Des créations de postes indispensables :**

- **Création d'un poste de bibliothécaire :** l'accent nous semble devoir être mis prioritairement sur ces bibliothèques scolaires ou pour les écoles proches des bibliothèques municipales, sur la facilité d'accès, ce qui n'est pas toujours le cas. Donc développer plus largement ces emplois de bibliothèques –pas seulement 4 – et les livres dans ces bibliothèques bien évidemment.
- **Un poste de coordinatrice de crèche:** nous sommes en fait très surpris qu'une ville comme Courbevoie n'en bénéficiait pas auparavant. Il est plus que temps d'engager la Ville sur la voie du professionnalisme et nous nous réjouissons que nos interventions en ce sens aient été prises en compte.
- **Un emploi de responsable du commerce,** chargé d'impulser une nouvelle dynamique pour notre commerce de proximité. Là-aussi, nous nous réjouissons que nos propositions en ce sens aient été entendues.

▪ **Des ajustements de crédits positifs :**

- Nous approuvons **la hausse des crédits fournitures dans les écoles** car il est inadmissible de voir tous les ans, les professeurs solliciter de plus en plus les parents mais également les coopératives scolaires. Il serait d'ailleurs important que la Ville refasse le point sur les crédits d'investissement, afin que les coopératives ne servent pas à financer ce qui relève de l'équipement des écoles.
- Quant à la restauration, **nous sommes satisfaits de l'engagement de la Ville sur la prise en charge du surcoût lié à l'amélioration attendue dans le nouveau marché.** Nous avons dit et répété que les résultats scolaires étaient également liés à une bonne alimentation. Mais nous avons également dit que cette même bonne alimentation était elle-même entièrement liée aux conditions du déroulement du repas. Mme Limoges nous a assuré que la Ville s'engagerait dans l'amélioration de ces conditions, aujourd'hui souvent insatisfaisantes. Ce travail devrait s'engager, nous a-t-on dit, dès la fin de la rédaction du cahier des charges pour la restauration scolaire. Vous n'en parlez pas ici. Ayons tous en tête que cela nécessitera un véritable effort de la collectivité pour les années à venir, même si vous ne le prenez pas en compte cette année.
- **L'augmentation du budget d'acquisition pour les DVD** dans les bibliothèques : oui...mais ce serait bien aussi de le faire pour les acquisitions neuves en livres et documentaires !

**B/ ...Mais des dépenses supplémentaires qui masquent l'absence de politiques globales et font même douter de leur efficience**

**Les dépenses publiques ne font pas une politique publique.** Nous avons évoqué au début ce que nous vous reprochons ici souvent : la ville dépense déjà beaucoup –et on en ajoute ici – et nous craignons bien, au vu de ce que vous nous présentez que nous ne continuions dans ce schéma, sans suffisamment réfléchir à la pertinence et l'efficacité de ces dépenses, ni à la cohérence globale des actions menées. Quelquefois le mieux est l'ennemi du bien et il faut aussi savoir choisir et concentrer les efforts.

▪ **Le vœu pieux du 100% de réussite à la lecture en fin de primaire**

- Bien évidemment, nous partageons tous cette ambition et l'éducation doit même être la priorité de notre société. C'est par elle que chacun d'entre nous acquiert réellement la liberté. C'est ainsi que des êtres humains et une société se développent. Mais est-ce que cela doit être le projet de notre collectivité ?
- Nous rappelons que **cette compétence est d'abord celle de l'Etat**, qui lui aujourd'hui se désengage. Ne vous leurrez pas, et surtout ne leurrez pas les parents : si dans le même temps, l'Education nationale supprime des postes, ne remplace pas les professeurs absents, accumule les réformes qui ne font plus sens, non seulement l'objectif de 100% de réussite à la lecture à la fin du primaire est inatteignable, mais ce chiffre va fortement chuter. Ne soyez pas présomptueux, la Ville seule, ne pourra rien.
- Par ailleurs, les mesures que vous proposez, axées sur le livre, sont pour certaines intéressantes, en particulier celles qui visent à développer le Plan d'Aide à la Lecture organisé par le Conseil général. Mais, auparavant il serait intéressant de nous fournir plus d'éléments sur les objectifs de cette mesure ? Pourquoi doubler les crédits affectés par le Conseil général ? Quel est le diagnostic de la situation actuelle à Courbevoie ? Quel est le nombre d'enfants en difficulté sur le plan de la lecture ? Y-t-il des quartiers ou des écoles davantage concernés ? Quelles sont celles déjà concernées par ce plan ? Quels ont été les premiers résultats ?
- Par ailleurs, pour être des outils pertinents, et vous le mentionnez vous-même pour les bibliothèques, ces crédits supplémentaires doivent être articulés avec un véritable projet pédagogique, avec les professeurs mais aussi avec les animateurs dans le cadre des activités du VAL, des garderies et des études dirigées. Pour que le livre devienne un compagnon de vie, la bibliothèque doit, elle, devenir un lieu de vie, auquel les enfants s'habituent très jeunes, dans lequel ils se sentent à l'aise. Un espace de liberté –mais pas d'anarchie –et un lieu de détente et de plaisir. Donc l'ouvrir au maximum, également hors du temps scolaire.
- Car pour nous, **l'essentiel de l'action de la Ville, qui est aussi celui de ses compétences, doit être orienté sur ce temps non scolaire et son articulation avec le temps scolaire.** C'est la raison pour laquelle il nous semble particulièrement urgent de mettre en place **un véritable projet pédagogique pour ce temps hors scolaires et donc les centres de loisirs, les garderies et**

**la pause méridienne.** Il y a quelques années, vous aviez promis, déjà un travail sur la pause méridienne, au travers d'un outil qui existait, le Contrat éducatif local, mais finalement, malgré l'engagement des parents d'élèves et même les propositions de bénévolat de certains, rien n'a été fait. Faute d'ambition, de vouloir.

- Donc aujourd'hui : oui à l'alignement des horaires de garderies, oui à des activités et séjours nouveaux pendant les vacances pour répondre à la demande, oui aux recrutements supplémentaires et oui au renforcement du soutien scolaire, mais surtout nous demandons : un véritable projet pédagogique et des moyens pour les centres de loisirs et les garderies, pour que les enfants qui les fréquentent ne soient pas surtout contents d'y aller parce que là-bas, on regarde la télé tout le temps. Des **conventions claires avec les directeurs d'école pour l'utilisation des locaux et des matériels.** Un véritable **statut des animateurs** pour fidéliser, former, mieux rémunérer et évaluer. Une **meilleure articulation du soutien scolaire** entre les différents intervenants (associations, écoles,...) et une **bonne orientation et information des parents** qui ne savent pas aujourd'hui à qui s'adresser face à la multiplicité des intervenants. Mais de cela, rien n'est dit et nous craignons que les mesures que vous nous proposez pour donner les moyens aux enfants d'apprendre et de réussir ne soient en définitive des dépenses inutiles car inopérantes. Il ne s'agit pas de s'abriter derrière les dépenses pour justifier l'effort fait mais bien de chercher à l'efficacité et au résultat.
  
- Autre exemple, concernant **les moyens supplémentaires affectés au prix du jeune lecteur** : oui, pourquoi pas, mais dans quel but exactement et pour quoi faire ? Là encore, les moyens ne sont pas tout, la méthode et l'utilisation faites de ces moyens sont plus importantes. Je rappelle que Courbevoie, grâce il est vrai à l'aide de la Ville, est déjà une des villes qui participe le plus à ce Grand prix, avec le concours bénévole des enseignants. Notons d'ailleurs que très souvent, les livres offerts aux enfants participants arrivent...l'année d'après, ôtant le sens même de ce concours pour les enfants. Pourquoi augmenter encore aujourd'hui ces moyens ? Pour faire quoi de plus ?

## C / Des interrogations fortes car les propositions restent très vagues et floues

### ▪ Le sport

- **Qu'entend-on par optimisation de l'utilisation du complexe JP Rives et sécurisation des sites Jean Blot et Isambert ?** M.Wagner a annoncé lors d'une réunion en octobre avec les responsables sportifs qu'il n'y avait plus de créneaux disponibles parmi ceux intéressants les associations sportives. A-t-on depuis des pistes nouvelles ?
  
- **Que veut dire l'effort particulier envers les associations menant des actions sur Courbevoie ?** Va-t-on vers une aide plus forte aux associations, pour qu'elles puissent développer leur offre envers les jeunes Courbevoisiens, en mettant plus de créneaux à leur disposition, en les aidant à recruter des

entraîneurs, en les aidant à salarier des emplois administratifs ? Là est réellement le besoin, tant sont nombreux les jeunes qui ne peuvent plus accéder au sport de leur choix, faute de place.

- **Rendre accessible les stades et gymnases aux handicapés** : oui, cela devient même le minimum requis. Mais si derrière, **il n'y a pas de projet monté autour du handisport**, ça leur fait une belle roue à leur carrosse, si je peux me permettre. Or actuellement, aucune association sportive ne reçoit d'handicapé justement parce qu'il n'y a pas de projet réfléchi.

#### ▪ **La culture**

Nous sommes encore plus inquiets : quelques mesures, mais pas de colonne vertébrale, d'objectifs affichés qui dénoteraient une ébauche de politique culturelle.

- **Pas un mot sur l'aide à la pratique culturelle et musicale** qui reste encore difficile d'accès pour les enfants et les adolescents.
- **La pérennisation des activités du centre culturel** : c'est un minima !

*Le Maire regarde peu Martine Volard pendant son intervention, ne prend aucune note, regarde ses ongles, dit un mot ou deux à ses adjoints voisins.*

#### **D/ Des dépenses supplémentaires orientées surtout vers le fonctionnement et des investissements encore reportés : des impôts nouveaux qui ne préparent pas l'avenir**

Un élément nous intrigue et nous inquiète dans vos propositions : **la plupart des grands projets pour lesquels des autorisations de programme ont été votés ne sont qu'à peine évoqués voire pas du tout mentionnés**. Les prévisions pour 2008 confirment ce que nous avons dénoncé lors du vote du BP 2008 et qui avait justifié notre vote contre : des prévisions non sincères pour l'investissement. **Vous aviez voté 100 millions de dépenses d'équipement, annonçant fièrement un ratio de 1129 euros de dépenses par habitant. La réalité est plus dure : 32 millions effectivement réalisés au vu des chiffres que vous annoncez, soit guère mieux que l'année d'avant.** Vous étiez pourtant offusqués lorsque nous dénoncions le manque de sincérité de ce budget ! N'avions nous pas raison ? Et surtout un taux réel d'équipement de 378 euros par habitant, soit moins que la moyenne des villes de la même strate (435€ par habitant au BP 2008).

- **L'entretien et l'adaptation du bâti**, dans les écoles et les gymnases : un manque important : rien n'est dit sur les travaux sur les écoles et le bâti en général, comme certains gymnases, dont nous avons plusieurs fois ci évoqué la dégradation. Des projets prévus ne sont plus mentionnés : extension/rénovation de l'école Rouget de l'Isle, gymnase du Pont de Courbevoie, l'extension/rénovation de la bibliothèque La Frégate, gymnase Camille Claudel qui devait déjà ouvrir en novembre 2008, l'extension du parking de la place de Belgique qui semble passé aux oubliettes ?

- **Les structures pour la petite enfance** : votre priorité porte sur l'exigence de qualité. On ne saurait être contre. Mais vous n'en dites rien, l'offre reste insuffisante et ce aussi, parce que la population a augmenté plus vite que l'offre. Très régulièrement, nous sommes saisis d'appels à l'aide de parents en grand désarroi, devant se tourner vers des solutions très précaires et très insatisfaisantes, faute de mode de garde. Face à cela, tout satisfecit serait indécent, ne pas en parler l'est encore plus. Il nous faut au contraire lui donner la priorité :
  - Vous nous dites que **l'ouverture de la crèche Les Globes Trotters**, suite au transfert de la crèche Armand Silvestre permettra de créer 60 berceaux. **Nous rappelons que 85 places sont actuellement en sursis dans les crèches Les Lutins et Baby Cool**, gérées par l'association « La Nouvelle Etoile ». Nous sommes donc beaucoup moins optimistes que vous, le solde risquant même d'être négatif.
  - Comme vous le notez vous-même, **les équipements de la petite enfance font partie des équipements de proximité**. Mais rien dans vos propositions ne va dans ce sens. Au contraire, vous recentralisez, ce qui peut certes aider à mettre en cohérence, mais **vous éloignez ces structures des parents et surtout des assistantes maternelles**. Ainsi, nous ne comprenons pas le regroupement des trois structures de la crèche familiale sur un seul site : est-ce que cela sera adapté pour les assistantes maternelles qui devront se déplacer à pieds. Ce n'est pas un choix de proximité. Cela risque même de détourner encore les assistantes maternelles de cette structure et rendre encore plus difficiles les recrutements.
  - **Vos propositions restent bien timorées et pauvres** : il faut aller beaucoup plus loin et plus vite et faire preuve d'audace et d'imagination. Il faut aussi diversifier l'offre pour l'adapter à une demande variée et mouvante : développer l'offre des assistantes maternelles, en permettant les regroupements et les relais assistantes maternelles, développer les micro-crèches qui nécessitent des locaux plus petits, ce qui peut résoudre des problèmes de fonciers de notre ville.
  - **Aider aussi davantage les familles** qui veulent faire appel à une garde à domicile ou une garde partagée. Nous proposons donc plutôt des Maisons de l'Enfance, une par quartier, qui seraient des lieux polyvalents, tout à la fois relais assistantes maternelles et relais d'information et de mise en contact, pour les parents en recherche de modes de garde
- **Rien sur le développement de l'administration électronique** : à quand des véritables services sur le site Internet et pas seulement des formulaires à télécharger ?
- **La Cité des Loisirs** : projet phare de vos promesses électorales ? Pas un mot. Rappelons que les associations et les Courbevoisiens, et en particulier les jeunes restent elles, en attente de lieux pour se réunir.

- **Des études encore annoncées mais des investissements encore reportés**, en particulier pour les parcs : le réaménagement du Parc de Bécon, le bas du parc Diderot, le carré St Lô
- **Les investissements dans le logement social** sont très rapidement évoqués et ne nous semblent pas suffisamment posés comme prioritaires. Le problème du logement est en réalité l'une des causes principales de difficulté pour nos concitoyens, soit en raison d'un mal-logement ou de charges trop importantes. Le Plan de relance au niveau national, même s'il y a quelques moyens supplémentaires, est pour nous une occasion ratée. Puisque nous dégagions des moyens, il aurait été plus urgent et important d'en consacrer une grande partie à ce qui doit devenir une cause nationale, plutôt qu'à saupoudrer sur de nombreux « petits » projets. Il aurait été urgent de mettre enfin un véritable « plan Marshall » du logement, comme l'abbé Pierre l'a trop longtemps demandé mais jamais obtenu. Une occasion ratée donc au niveau national, et nous le craignons, au plan local. La Ville doit accompagner plus fortement l'OPH dans une politique ambitieuse de construction ou d'achat de logements sociaux, mais aussi s'attaquer à un problème de fonds qui devient urgent : l'explosion des charges, en particulier de chauffage, qui fragilisent fortement les plus démunis. Des investissements importants sont aujourd'hui nécessaires.

*La salle réagit un peu au moment de la mention du logement social. Martine Volard s'excuse d'être un peu longue, la salle rit, un adjoint ironise « mais non continuez ». Martine Volard rappelle l'importance du sujet débattu et ironise à son tour en disant que si certains conseillers ne sont pas intéressés par les choix de la ville, ils peuvent s'en aller. Elle fait observer que la présentation de Mr Gimonet a été également longue.*

### **E/ Des dépenses sur lesquelles nous avons encore des réserves**

- **La vidéosurveillance** : nous sommes toujours dans l'attente d'un bilan chiffré prouvant la pertinence de tels investissements
- **La création d'un service prospective et développement stratégique** : que la Ville s'aperçoive enfin qu'elle a fortement pêché par absence d'anticipation et de prospective, nous en sommes contents, même si ce sont les Courbevoisiens qui trinquent aujourd'hui. Mais qu'il faille créer un service pour cela, nous restons sceptiques. Vous y avez déjà nommé un élu. S'agit-il maintenant, de lui créer un service pour lui donner du grain à moudre ? D'autant plus que l'objectif que vous assignez à ce nouveau service reste bien pompeux mais vide de sens. Du charabia un peu creux. En plus, on n'y va pas de main morte, **il ne s'agit pas d'un agent ou d'un chargé de mission, mais d'un service !** En ces temps de disette, cela ne nous semble pas raisonnable ni surtout pertinent. Nous n'avons pas les moyens d'entretenir des laboratoires de recherche, coupés des réalités, pour faire plaisir aux uns ou aux autres. **Pour être efficace et articulée avec l'action, la prospective doit être transversale et être menée par chaque élu dans son secteur et par chaque direction.** Et ne soyons pas là encore présomptueux, si ce service doit développer l'analyse prospective de notre territoire, celui-ci ne s'arrête pas en réalité aux portes de notre Ville. Car notre développement n'est rien sans les influences externes qui le commandent également, et il faudrait à tout le moins le mutualiser avec des villes voisines.

**En conclusion : Des mesures qui en réalité dans certains cas ne sont que des rattrapages face à des déficiences passées et la nécessaire prise en compte de l'augmentation de la population qui a généré de nouveaux besoins** – voire toute bonnement la reprise de mesures existants déjà . Quelques avancées que nous notons et apprécions car elles vont dans le bon sens, mais **un risque de saupoudrage** de dépenses supplémentaires qui se révéleront inefficaces, par manque de projet global. Surtout, vos priorités montrent pour nous une lacune majeure et criante : **la faiblesse des investissements structurants**, en particulier pour les services à la population. L'effort important demandé à la population –et les 10 millions de recettes supplémentaires – ne semblent donc pas aller là où sont pour nous les retards majeurs de notre Ville. Ils ne rattrapent pas ces retards et ne préparent pas l'avenir.

**Une question alors, pourquoi une telle augmentation des impôts dès cette année ?**

## **2/ Une augmentation indispensable dès cette année ?**

### **A/ Une augmentation malvenue dans cette phase de crise, qui va encore aggraver les difficultés des habitants**

- **La tromperie envers les habitants : rappelons-le, cette hausse n'est pas à imputer à la crise mais bel et bien à l'imprévision passée de la Ville.** Nous avons nous-mêmes l'an passé lors du vote du budget alerté contre l'effet de ciseau à venir et des dépenses qui augmentaient plus vite que les recettes, sans pour autant améliorer les services aux habitants. La réalité c'est que la ville **a trop et mal dépensé par le passé** et qu'elle le fait maintenant payer aux habitants.
- **Une augmentation qui arrive au plus mauvais moment**, à une période où la France connaît sa pire récession depuis la seconde guerre et où le chômage s'accroît de mois en mois.
- **Il est faux de laisser croire que cette augmentation sera indolore et indécent d'en minorer l'impact.** D'ailleurs lorsque vous évoquez une hausse de 22 euros en moyenne par foyer, il serait bon de dire de quel foyer vous parlez : composition du ménage et du logement ? Votre proposition oublie juste un élément, fondamental : **le taux d'imposition, encore faible –mais pour combien de temps ? – à Courbevoie s'applique à des bases locatives qui elles ne le sont pas.** D'ailleurs, nous entendons souvent des habitants de Courbevoie s'étonner de payer en définitive, en valeur absolue, aussi cher pour leur appartement qu'un ami d'une ville voisine ayant une surface identique voire plus grande. Car à Courbevoie, dans le parc récent, qui est quand même important, les habitants sont soumis à des valeurs locatives très élevées. Nous devons en tenir compte pour augmenter prudemment les impôts et ne pas se contenter de comparer des taux.

### **B/ Un transfert de charges sur les ménages qui confine au mensonge d'Etat**

Le Chef de l'Etat, lors du sommet social, a annoncé des mesures en faveur des classes moyennes, les plus fragilisées par la crise et en particulier : meilleure indemnisation du

chômage partiel, doublement du complément familial pour les bénéficiaires, suppression d'une partie de l'impôt sur le revenu cet année. Et dans le même temps, de façon bien prématurée, la suppression de la taxe professionnelle dont s'acquittent les entreprises. Aujourd'hui, la Ville s'appuie sur cette suppression envisagée pour justifier l'augmentation des impôts locaux (qui concernera donc essentiellement les habitants). Quel mensonge et quelle injustice : **on transfère en fait la charge vers les ménages et on leur reprend d'une main ce qu'on leur donne de l'autre !**

### **C/ Une augmentation qui s'appuie sur des prévisions de charges non démontrées**

- **Les dépenses supplémentaires s'appuient en grande partie sur une augmentation estimée très importante du Fonds de solidarité des communes de la région** Ile de France : + 35%, soit près de 4 millions supplémentaires, équivalent à plus de 2 points supplémentaires de taxe d'habitation.
- Effectivement, présenté comme cela, il est plus facile de faire passer la pilule de l'augmentation : ce n'est pas notre faute, c'est la faute à la solidarité qu'on nous impose. Et vous ne vous en gênez pas dans votre note : bel exemple de civisme. Oui, notre Ville a la chance de bénéficier de l'apport de la Défense. Oui, il est normal d'en faire bénéficier d'autres communes moins bien situées. Oui, la taxe professionnelle est inéquitable car tous les territoires n'ont pas les mêmes chances.
- **Mais votre affirmation d'une telle augmentation n'est pas prouvée.** Elle s'appuie même sur une affirmation contestable : la 1<sup>ère</sup> part serait fonction des dépenses de fonctionnement de la Ville. Non, **elle est plafonnée à 5% des dépenses**, ce qui effectivement peut amener cette part à augmenter si nos dépenses augmentent et que nous nous trouvons en dessous de ce plafond. Or, justement, les dépenses prévisionnelles que vous nous présentez montrent une grande stabilité des dépenses de fonctionnement entre 2007 et 2008 ! D'où vient donc cet écart ?
- Rappelons par ailleurs que **l'impact des charges de gestion de la Défense ne justifie pas non plus une telle hausse**, puisque cette charge supplémentaire, de 2 millions d'euros cette année correspond, avec les bases 2008, à un peu plus d'1 point supplémentaire de taxe professionnelle. Mais peut-être avez-vous des éléments pour l'avenir que vous ne nous dévoilez pas ?

### **D/ Une augmentation prématurée ?**

- **La taxe professionnelle n'est pas encore supprimée** et nous ne savons en fait pas grand-chose de ce qui sera amené à la remplacer. A moins que la Ville ne veuille augmenter cette année sa taxe professionnelle pour justifier une meilleure compensation par la suite ! Mais cela ne serait pas très honorable pour notre ville.
- Même si l'exercice 2008 semble montrer une variation négative de l'excédent de près de 4 millions d'euros, en grande partie du fait d'un faible recours à l'emprunt, cet excédent existe bel et bien. **Le CA 2007 a généré un excédent de fonctionnement de plus de 18 millions d'euros.** Même avec cette variation négative, il en reste encore 14 millions. Pour quoi faire ?

**En conclusion** : en réalité, les orientations que vous nous proposez montre une grande lacune : **l'absence totale** –ou alors vous ne nous l'expliquez pas ? Et pourquoi ? – **de stratégie financière pluriannuelle**. +9% d'augmentation de la taxe habitation : combien l'année prochaine ? Et les années suivantes ? Quelles sont vos simulations ? Est-ce que vous préparez le financement d'investissements à venir ? Lesquels ? Dans quelle mesure ?

Il nous manque donc l'essentiel pour se faire un véritable jugement : le plan pluriannuel d'investissement, que nous avons déjà réclamé l'an passé et qui nous éclairerait davantage sur la stratégie de financement à mettre en œuvre et là oui, peut-être à trouver davantage justifiées ces fortes augmentations. Et bien évidemment, le détail du budget pour voir où s'inscrivent en définitive ces 10 millions de recettes supplémentaires. Nous attendrons donc ces documents pour juger sur pièce.

### **3/ Une mauvaise réponse - et même l'absence de réponse - à un problème majeur : la gestion des déchets**

Dans notre tribune libre de janvier dans le Courbevoie Magazine, nous avons évoqué ce **problème de la gestion des déchets** qui est un de nos défis majeurs, du fait de son coût croissant.

Mais à ce problème bien réel, vous apportez une solution – **l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** – qui ne résout en rien le problème véritable : les déchets collectés ont certes diminué de 4% en 2007, du fait de la baisse des dépôts sauvages et en déchetterie, mais **les emballages, eux, continuent de croître**. Et au total, les coûts de recyclage et d'élimination augmentent.

**Or vous le dites vous-même, l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera indolore pour les ménages**. Tellement indolore qu'ils continueront à acheter des emballages et à jeter. **La TEOM ne responsabilise pas individuellement** et les limites arriveront très vite : là encore les dépenses augmenteront plus vite que les recettes et l'on ne pourra indéfiniment l'augmenter. Car il ne suffit pas de culpabiliser les habitants. Il faut leur proposer de réelles alternatives et les accompagner vers une consommation soutenable.

#### **Nous proposons une politique plus volontariste, avec plusieurs axes :**

- **Développer le compostage individuel** des déchets organiques, que vous évoquez d'ailleurs à plusieurs reprises et nous le soutenons pleinement
- **Informers les habitants** sur les moyens de réduire les déchets dans leur consommation.
- **Travailler en partenariat avec les commerçants** locaux pour les inciter à mettre en valeur les produits avec peu d'emballages et développer la vente en vrac.

- **Surtout, remplacer la TEOM par une tarification incitative**, avec une part variable liée au poids des déchets de chaque ménage, comme le préconise d'ailleurs le Grenelle de l'Environnement. Nous vous demandons donc d'engager une réflexion en ce sens. Les expériences existent maintenant, y compris en habitat collectif, dont on peut se servir pour évaluer la faisabilité et les moyens d'un tel projet dans notre Ville. Mais bien évidemment, il générerait un changement considérable d'habitude et d'organisation collective et individuelle, donc susciterait inévitablement des résistances. Une forte implication et cohésion politique seront donc nécessaires pour le réussir. Pour notre part, nous nous engageons à vous soutenir. »

### **Fin de l'intervention de Martine Volard.**

**M.Lenoël du groupe Une autre ambition pour Courbevoie intervient :** le débat s'insère dans un contexte difficile, et nous avons besoin d'orientations claires. La partie technique a été améliorée : les chiffres sont là, on passe à 26 pages dans la note explicative, ce qui est mieux par rapport à l'année dernière. On sent une petite gêne concernant le plan de relance qui est une coquille vide pour les collectivités, en particulier avec le cadeau empoisonné de la suppression de la TP. Un point sur le fonds de solidarité : le calcul présenté n'est-il pas trop élevé ? Mais parle-t-on de la même ville ? 85 000 hbts, une démographie forte, des entreprises parmi les plus dynamiques. On a connu une poussée de 15 000 hbts et on ne voit pas les aménagements nécessaires pour faire face à cela. On observe une paralysie dans un certain nombre de champs : on retrouve des investissements qui étaient prévus déjà en 2007.

Cependant, comme ma collègue, tout n'est pas négatif. Arrêter le projet de la cité des loisirs est une bonne chose. La gestion des déchets, l'extension du quotient familial, des adaptations d'horaires en meilleure adéquation avec la vie moderne, le commerce local, l'emploi et à la différence de ma collègue la prospective. Mais il y a aussi des côtés obscurs : sans rentrer dans les détails, on voit mal l'orientation générale. On met au même plan l'emploi et l'achat de DVD. Concernant la lecture, à moins que la politique de Mr Darcos soit à ce point négative pour la contrer par un plan au niveau local, on ne voit pas la raison d'autant d'efforts. Il n'y a rien sur un relais d'assistante maternelle. Pas grand-chose sur le logement, mais une frénésie d'études annoncées. Rien sur le plan climat des bâtiments communaux. Même remarque sur les équipements structurants et la nécessité d'une programmation pluri-annuelle. Où vont les sommes qui étaient allouées à la cité des loisirs ? On manque de clarté concernant l'EPGD. 200% d'augmentation pour cette année, quid des années suivantes ? Recyclage de mesures de 2008 en 2009 qu'on présente comme neuve. Le discours est parfois creux (exemple page 13 et page 16 de la note). L'environnement est dans le même chapitre que la sécurité puisqu'on mentionne les fleurs du cimetières avec les caméras dans les jardins. En conclusion, un catalogue de mesurées, parfois recyclées, qui manquent de cohérence (citation de Lamartine, ô temps suspends ton vol). *Applaudissements dans le public.*

**Mr Gimonet :** on ne va revenir sur la forme, on pourrait en rajouter énormément. Je salue les mesures que vous avez approuvées. Toutefois, je voudrais revenir sur des grandes lignes : le document ne peut être complet. Sur la fiscalité, il y a une marche effectivement. Si la hausse des impôts avait été faite plus tôt, vous ou un autre nous aurait demandé pourquoi augmenter

quand les recettes sont suffisantes. Nous avons programmé 1 million de moins dans les droits de mutation.

Concernant le fonds de solidarité de la région, le montant a été estimé par la Ville au vu des informations transmises par la Préfecture. Ce montant va fortement augmenter cette année car la moyenne nationale des bases de la taxe professionnelle a fortement augmenté or la deuxième partie de notre contribution est basée sur ce montant. Concernant le plan pluri-annuel, nous le présenterons, mais il n'est pas figé, il nécessite des arbitrages, il peut évoluer (230 millions d'euros d'investissement prévus jusqu'en 2014). Nous ne marchons pas à l'aveuglette.

**Mme Fasshaueur** : le relais assistance maternelle a bien été mentionné par Mr Gimonet et ne figure pas dans la note, donc sans doute la décision est-elle récente. Je me réjouis que ce relais voie le jour cette année mais j'espère que ce n'est qu'un début de la reconnaissance de cette profession. J'espère aussi qu'elles seront associées au projet.

**Mme Leventic** : on ne va pas refaire le débat qui a eu lieu en commission. J'ai tous les accords de principe, le projet n'est pas encore bouclé, donc on n'en parlais pas encore. On va monter le dossier et il devrait passer au conseil municipal de mai.

**Mme Fasshaueur** : peut-être est-ce aussi en dessous des besoins, il faudrait les associer.

**Mme Leventic** : nous sommes encore en train de recruter des assistantes. Je rappelle que nous sommes la 3eme ville des hauts-de-seine en structures d'accueil. Nous avons saisi l'opportunité.

**Mme Boucherie** : je ne vais pas revenir que ce qui a déjà été dit concernant la lecture. En revanche, ce que je pense c'est que les habitants attendent plus d'ouvertures en particulier pendant les vacances, plus d'information sur l'existence des bibliothèques. Un mot sur les offres de séjour : la ville a chaque année de longues queues...

**Le Maire** intervient car il ne comprend pas quel est le reproche concernant le budget. Il demande aussi que les groupes se concertent pour que les interventions ne se répètent pas. Sur quel point du budget le problème des offres de séjour s'articule-t-il ?

**Mr Lasserre** intervient pour défendre sa collègue.

**Mr Klein** : le diable se cache souvent dans les détails. Je reviens donc sur l'EPGD. Mr Gimonet nous a donné la quote-part de la ville pour 2009. 17 millions devraient être financés par des ventes commerciales dans le budget 2009. Nous sommes en mars, quelles sont les ventes qui ont été réalisées ?

**Mme Limoge** répond concernant la lecture et le VAL : on va créer un véritable statut des animateurs au sein du VAL. La convention pour les locaux sera signée en 2009.

**M. Spiri** (*très arrogant*): je suis surpris de la tournure du débat. On a un document clair. On nous reproche un manque de cohérence mais on se perd aussi dans des contradictions. Je

trouve que ce débat devrait avoir lieu plus en commission. Notre action est lisible et efficace, elle repose sur des perspectives. Il reproche à Martine Volard de tout mélanger. Il note cependant que certaines critiques étaient intéressantes mais que la plupart ne rendent pas crédit à la note présentée par Mr Gimonet. Il reproche à la gauche de renseigner la presse avant de se renseigner au sein de la mairie.

*Il est applaudi par les autres conseillers UMP. Comme d'habitude, la majorité est très contente d'elle-même et parfaitement autiste. S'il reproche à Martine Volard de toute mélanger, c'est que M.Spiri n'a visiblement pas compris grand-chose et son intervention est purement politicienne !*

**Mr Jean** : arrêtons les bruits de couloirs concernant l'EPGD, je passe sur le sujet. Il y a une manipulation mensongère sur les chiffres. S'adressant à Martine Volard, il poursuit : pour la culture, on peut avoir des activités qui ne rentrent pas dans le budget d'orientation. Renseignez-vous avant de condamner l'activité ou les gens qui y travaillent. Savez-vous combien de livres il y a dans les bibliothèques ? quelle est leur fréquentation ? Donnez-nous de bons conseils, on les prendra.

**Mme Paris** : un exemple concret, ça coûte 4 euros pour aller à l'espace Carpeaux pour les écoliers dans le temps scolaire. Pourquoi ne pas faire cela gratuitement comme d'autres villes.

**Le Maire, ironique** : bien sûr, faisons tout gratuitement et après on trouvera les recettes.

**Mr Jean** : il y a des systèmes d'aides pour les familles qui seraient en difficulté. C'est bien suffisant.

**Mr Gimonet** conclut : vous savez qu'un certain nombre de villes se dotent de ressources supplémentaires. Ici, avec nos contraintes particulières, nous nous dotons de ressources supplémentaires pour des choix clairs.

**Le Maire**: on a 43 millions de recettes, 3 millions que nous donnons à l'EPGD, il nous en reste 25 millions pour la taxe professionnelle. Soit on réduit les prestations soit on augmente les recettes. Personne ne sait ce que sera la taxe professionnelle demain. On a essayé d'augmenter pour avoir la même qualité. Ce n'est pas la crise, on aurait sans doute fait la même chose sans elle, c'est le problème de la TP. Il nous faut être très prudent.

Le Maire clôt les débats.

*La Majorité n'a visiblement pas compris qu'il y a le mot « débat » dans le débat d'orientation budgétaire et ne répond pas en réalité aux questions posées par Martine sur la justification réelle d'une forte augmentation des impôts cette année et sur l'utilisation des sommes.*

**Pas de vote, le débat ne portant que sur l'orientation.**

## **11-Autorisations spéciales de dépenses en section d'investissement avant adoption du budget primitif 2009**

**Martine Volard** : nous notons les frais importants pour l'adaptation des locaux pour la réalisation des passeports biométriques : frais à la charge de la Ville. Est-ce qu'il y a une installation dans les mairies annexes ?

**Le Maire** répond qu'il y aura 4 postes en mairie centrale et 1 dans chaque mairie annexe (Bécon et Faubourg de l'Arche).

**Vote pour.**

## **12- Acomptes sur subvention de fonctionnement 2009 ; conventions de partenariat**

RAS

**Vote : pour**

## **13- Mise à disposition de stations fixes d'enregistrement des données personnelles pour les nouveaux titres d'identité et de voyage**

**Mr Lasserre** note qu'on ajoute encore des fichiers avec des données personnelles, accentuant encore la société de contrôle et de fichage.

**Le Maire** explique que la Ville réalise plus de 7000 dossiers par an et qu'elle a, comme beaucoup d'autres villes, engagé une action pour obtenir le remboursement des frais par l'Etat.

**Vote : pour**

## **14- SIGEIF ; adhésion de la Ville de Jouy-en-Josas**

RAS -**Vote : pour**

## **15- Indemnités forfaitaires complémentaires pour élections prud'homales**

**Patrick Bolli** : Monsieur le Maire nous voudrions profiter de cette délibération pour remercier l'ensemble des agents qui ont travaillé pour ces élections prud'homales car ils ont été pour les présidents de bureaux et les assesseurs de précieux recours. Nous souhaitons d'ailleurs remercier l'ensemble du personnel communal qui travaille toujours avec amabilité, sérieux et dévouement.

**Vote pour.**

**16- Désignation de délégués : Club des Genêts d'Or ; Club des Saisons ; Club Joie de Vivre ; Club Art de Vivre ; Club Schweitzer**

**Le groupe Une autre ambition pour Courbevoie** relève l'indécence de mettre un élu au sein de chaque CA des associations. Il craint le manque d'indépendance que cela entraîne.

**Patrick Bolli** : Pourquoi avoir séparé en 5 clubs qui ont les mêmes activités ? (par quartier ?) Le maintien d'un élu dans le conseil d'administration ne nous semble pas sain. Il vaut mieux une association réellement autonome dans son mode de fonctionnement, ses choix et décision, sans participation des élus et un réel contrôle de la ville de l'utilisation des subventions.

**Mme Pernot** répond que les associations interviennent par quartier

**Vote : abstention**

**17- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la livraison de repas en liaison froide ; autorisation de signature de la convention**

**Martine Volard** : Nous estimons positif l'achat directement par le VAL des repas. Cela va dans le sens d'une clarification des compétences et surtout des budgets. Nous sommes donc entièrement favorables à ce groupement de commandes permettant de mutualiser les besoins et les moyens. »

**Vote pour.**

### **Questions orales**

➤ **Mise en œuvre des surloyers au sein de l'Office Public de l'Habitat de Courbevoie (Groupe Mouvement Démocrate de Courbevoie)**

**Martine Volard** : « Nous avons été alertés par des locataires de l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Courbevoie, de la forte augmentation des surloyers à laquelle certains d'entre eux sont soumis, par suite de l'application, au 1er janvier 2009, du décret du 23 août 2008, modifiant les règles de calcul des surloyers appliqués en cas de dépassement des plafonds de ressources. Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure les locataires de l'OPH de Courbevoie ont été atteints par ces augmentations, et en particulier nous indiquer le nombre de locataires concernés et les pourcentages d'augmentation. Par ailleurs, le décret suscit  donne la possibilit  de déroger à cette nouvelle réglementation pour les organismes HLM ayant conclu avant le 1er janvier 2009 une convention globale de patrimoine, prévue à l'article L 445-1 du Code de la construction et de l'habitat. Une telle convention permet entre autres de contractualiser avec l'Etat, et après concertation avec les habitants, la gestion du patrimoine, la gestion sociale et la gestion quotidienne de proximité. En plus de permettre à l'organisme

HLM de conserver un mode de calcul des surloyers adapté à la situation de ses locataires, une telle convention constitue un véritable outil de bonne gouvernance. Au vu des déboires rencontrés récemment dans la gestion de l'office de Courbevoie, avec le licenciement de sa directrice, et les critiques adressées par la Mission interministérielle d'inspection du logement social, l'élaboration d'une telle convention nous aurait paru positive pour notre Ville. D'autres villes proches l'ont fait. Pouvez-vous nous dire si vous envisagez cette opportunité ou, si vous l'avez refusée, pour quelles raisons ? »

**Réponse de Mme Deshayes** : l'information du surloyer a été donnée aux habitants dès décembre 2008. Il y a 198 surloyers avec des variations plus ou moins importantes. Tous les locataires ont été reçus, des propositions dans des logements intermédiaires ont été proposées pour ceux qui le souhaitaient. 5 locataires sur les 198 ont quitté l'office. L'office n'a pas choisi de signer une convention de gestion du patrimoine car cela nécessitait un plan stratégique du patrimoine qui n'existait pas encore. Il est en cours d'élaboration. Le surloyer de solidarité sera obligatoire dès 2010. La Mairie était contrainte d'appliquer la loi. Les déboires de l'Office concernant le licenciement de la directrice n'ont rien à voir avec les orientations prises concernant les surloyers.

**M Klein** : nous ne sommes pas opposés au surloyer sur le principe. Mais nous rappelons que les communes voisines ont déjà conclu le plan stratégique du patrimoine.

**Mme Deshayes** reconnaît que la mairie aurait pu anticiper.

➤ **Moyens des groupes politiques du Conseil municipal (Groupe Mouvement Démocrate de Courbevoie)**

**Martine Volard** : « Nous avons appris que vous avez reçu en mairie courant décembre les représentants des habitants au sein des conseils de quartier, nommés par le groupe « La Défense des intérêts de Courbevoie ». Seuls les représentants ayant été désignés par ce groupe ayant été conviés, nous en concluons que vous avez agi en qualité de président de ce groupe. Si vous aviez agi en qualité de Maire de Courbevoie, une telle discrimination serait par ailleurs, très grave. Nous constatons donc une différence illégale dans les moyens dont disposent les différents groupes politiques du conseil municipal ; le groupe « La Défense des intérêts de Courbevoie » ayant bénéficié des moyens de la Ville pour organiser, convoquer et recevoir certains habitants. Aussi, je vous remercie de bien vouloir nous indiquer le coût total représenté par cette mise à disposition de moyens (location de la salle, frais de convocation, frais de personnels, frais de bouche éventuels). Nous voudrions savoir et si notre groupe pourrait également à l'avenir disposer de moyens identiques pour ses propres travaux (secrétariat, salles de réunion, frais d'envoi, budget de réception). »

**Le Maire** répond qu'il ne peut pas refuser de recevoir des membres de conseils de quartier qui ont besoin d'informations.

**Mr Lasserre** : la réunion avait tout de même pour but de présenter le fonctionnement des conseils.

**Le Maire** dit avoir reçu ces habitants à leur demande.

**Martine Volard** demande alors pourquoi tous les conseillers de quartier n'ont pas été conviés. Elle demande au maire de préciser sa réponse et s'il faut en fait bien comprendre qu'il a reçu ces habitants à la demande du groupe « La Défense des intérêts de Courbevoie ». Elle rappelle que les convocations étaient signées du maire et envoyées par les services municipaux.

**Le Maire** dit qu'il a agi en qualité de maire et qu'il est prêt à recevoir des habitants à la demande des autres groupes politiques

*Le Maire et la majorité, pris « la main dans le sac », sont visiblement très mal à l'aise sur cette question et essaient de s'en sortir par des pirouettes !*

➤ **La sécurité concernant le pôle Léonard de Vinci (groupe Une autre ambition pour Courbevoie)**

**Mme Paris :** Les systèmes dysfonctionnent depuis un certain temps selon un rapport récent. Pendant les trois ans de transition, y a-t-il des moyens pour garantir la sécurité ?

**Le Maire** répond que la mairie n'a pas la compétence pour intervenir, c'est au Conseil Général de le faire.

**Mme Deshayes** ajoute qu'elle n'est pas dupe des manœuvres politiques car au sein du CG, la question revient de façon récurrente.

**Le Maire** conclut en disant que s'il y avait un vrai risque, la mairie aurait fait fermer les locaux comme cela a été le cas pour la clinique Médecis en 1995.

➤ **Projet Hermitage dans le quartier des Damiers (groupe Une autre ambition pour Courbevoie)**

**M.Klein :** Depuis peu les commerçants ont reçu une lettre de Nexity les informant que les baux avaient été transférés à une société filiale d'Hermitage.

**Le Maire** répond qu'il rencontre le lendemain Mr Chaix et qu'il lui posera la question. Il n'a aucune précision à cet instant à apporter.

➤ **Relogement de deux familles habitant 41 rue des Fauvelles (groupe Une autre ambition pour Courbevoie)**

Le groupe s'interroge sur le devenir des familles logeant dans cet immeuble très délabré.

**Mme Deshayes** répond qu'elle connaît parfaitement cette situation. Une famille a déjà trouvé un autre logement. Des solutions sont en cours d'étude avec les services sociaux pour l'autre famille.

➤ **Contrat local de prévention de la délinquance (groupe Une autre ambition pour Courbevoie)**

**M.Suisse** s'étonne que le conseil local de prévention de la délinquance ne soit plus réuni. Il en faisait partie dans la précédente mandature et demande ce qu'il en sera maintenant

**Le Maire** répond que les désignations sont en cours et qu'il se réunira prochainement.

**M.Suisse** demande si les groupes d'opposition seront représentés comme par le passé.

**Le Maire** répond d'abord par la négative. Devant le tollé des autres groupes, il accepte qu'un siège soit réservé à la l'opposition et demande aux deux groupes de se mettre d'accord pour faire leur proposition.

*Fin du conseil à 1h10 le 5 mars 2009*